



Les universités européennes entrent dans leur 5^e année d'existence à un moment où l'initiative de la Commission commence à susciter de l'intérêt sur d'autres continents, notamment en Afrique et dans les Amériques. Renforcer ou développer la visibilité internationale des universités européennes nécessite cependant de consolider leur volet recherche aussi bien que leur volet formation. Les alliances pourront élaborer un plan d'action fondé sur des thématiques prioritaires, par exemple dans le domaine de l'intelligence artificielle, afin de mobiliser les enseignants-chercheurs des établissements et d'atteindre une masse critique transnationale. Elles pourront en retour attirer des chercheurs internationaux hautement qualifiés.

Pour soutenir ce dispositif, France Universités recommande d'adopter une approche holistique et pragmatique dans le financement des universités européennes à travers la création, dès 2025, d'un partenariat cofinancé par le programme-cadre de R&I, le programme Erasmus + et les États membres. France Universités est convaincue qu'un partenariat est l'outil adéquat pour établir un mécanisme de coordination et renforcer l'impact des universités européennes à l'international. Elle recommande la mise en place d'un projet pilote sur la période 2025-2027.

- ⇒ Créer un partenariat entre la Commission européenne et les États membres pour financer la recherche des universités européennes ;
- ⇒ Atteindre une taille critique d'enseignants-chercheurs autour de thématiques prioritaires dans les universités européennes afin de développer leur visibilité et leur attractivité internationales.